

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **9 avril 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de zonage no 437, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-05 : LOT 5 259 623 (1016, BOULEVARD PERROT)

La demande de dérogation mineure vise à :

- Permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge de recul latérale gauche de 1,2 mètre au lieu de 2 mètres tel que prescrit à la réglementation;
- Permettre une porte de garage d'une hauteur de 3,05 mètres au lieu de 2,5 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 9 avril 2019.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 21 MARS 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
